



A Belfort, le 1^{er} décembre 2025

Communiqué de presse

L'entreprise Orange, condamnée pour une vague de suicides chez ses salariés, partenaire de la lutte contre le harcèlement dans les lycées ?

Les 10 et 11 décembre, l'entreprise Orange financera une action de sensibilisation au harcèlement pour l'ensemble des élèves scolarisés en Seconde et en série « sciences et techniques de management et de gestion », dans tous les lycées de Belfort. Pour une entreprise condamnée pour harcèlement moral, et tristement célèbre pour son management ayant amené de nombreux salarié·es au suicide, ce mélange des genres pose de graves problèmes éthiques.

Si c'est gratuit, c'est l'élève le produit ?

La fondation Orange invite donc élèves et parents à la projection d'un film sur le harcèlement, au cinéma Kinopolis. Bien évidemment, un débat suivra, avec la présence de la fondation Orange. Dans la communication des lycées de Belfort auprès des familles, il s'agit d'une sortie obligatoire et gratuite pour les élèves, et d'un partenariat plus large avec le ministère de l'Éducation et l'association de parents d'élèves SCHOLA. Sans mentionner que le président de SCHOLA est un ancien cadre d'Orange... Sans mentionner non plus que ce « mécénat » de la fondation Orange permet à l'entreprise de déduire 60 % de ses impôts pour cette action. Autant d'argent qui manquera dans les comptes publics... pour le budget de l'Éducation nationale par exemple ?

En 2025, l'entreprise de nouveau accusée de malmenier ses salariés

Le partenariat laisse dubitatif, quand on connaît le passé de l'entreprise Orange (ex-France Telecom). Après l'épisode de « la crise des suicides » en 2009 (35 suicides au sein de l'entreprise), l'entreprise et plusieurs cadres et dirigeants ont été condamnés pour des faits de harcèlement moral sur les salariés, lors du jugement rendu en 2019. Pire, depuis 2023, « près de 30 salariés d'Orange ont mis fin à leurs jours ou tenté de le faire » selon la Fédération nationale des accidentés de la vie. Les syndicats et les associations tirent à nouveau la sonnette d'alarme et dénoncent « une dégradation inquiétante des indicateurs psychosociaux chez Orange. » Ce qui n'a pas empêché, lors la promotion du film, une cadre d'Orange de souligner « les efforts importants de son groupe en matière de prévention ».

L'École doit protéger les élèves

Sous couvert d'une cause noble, la lutte contre le harcèlement, les élèves vont être en réalité la cible d'une stratégie d'entrisme, avec une entreprise qui pénètre le champ éducatif pour délivrer sa vision du monde. Cela est d'autant plus inquiétant que les élèves de la série STMG sont ciblé·es, alors que cette formation conduit notamment aux métiers des ressources humaines !

L'École n'est pas une agence de communication au service des groupes privés. Le lycée doit rester un lieu d'ouverture, de débat intellectuel et de formation citoyenne, non un promoteur d'intérêts privés.

Laisser faire cette opération serait une insulte à l'ensemble des équipes éducatives, qui œuvrent quotidiennement à l'éducation et à l'instruction des élèves.

Laisser faire cette opération serait également une insulte aux dizaines de salariés d'Orange qui se sont suicidés ou ont tenté de le faire, à cause du management brutal de l'entreprise.

Nous exigeons l'arrêt immédiat de ce partenariat avec l'association SCHOLA et la fondation Orange.

Signataires :

- **SNES-FSU 90**, syndicat des enseignements du second degré
- **CGT Éduc'action 25-90**
- **SUD** éducation Franche Comté
- **FNEC FP FO 90** Fédération Nationale de l'Enseignement de la Culture et de la Formation Professionnelle Force Ouvrière
- **CGT FAPT 90**, fédération CGT des salariés des activités postales et de télécommunications